

tems prochain , ou tout au plûtard un an après son veuvage , elle retournera en France ; étant stipulé par un des Articles de son Contract de Mariage , qu'au cas qu'elle devint veuve sans enfans , il lui seroit permis de se retirer dans sa Patrie , avec la moitié de son Douaire , & le revenu des deux millions qu'elle a apporté en mariage. Elle fera , dit-on , sa résidence au Château de Villers-Cotteret , & outre sa pension ordinaire , le Prince regnant son Beau-Pere lui en accordera une autre , de même que le Duc d'Orleans son Frere. Elle prendra avec elle tous ses bijoux , & aura cent mille écus pour les frais de son voyage. Le 7. le Marquis de Mondejar se couvrit pour la premiere fois à la Cour , comme Grand d'Espagne de la premiere Classe. Ce fut le Duc de Linfantado qui lui servit de Parain.

IV. Mr. Canale , nouvel Ambassadeur de la Re. publique de Venise , est arrivé ici , & Mr. Bragadin , qu'il est venu relever , est sur son départ. Le 10. le Prince , la Princesse Regnante & le Prince des Asturies , alierent prendre le divertissement de la chasse au Pardo. Le lendemain la Cour alla à Semontes qui est sur la même route , & revint le soir à Madrid. Le 12. qui étoit Dimanche , il y eut Chapelle publique au Palais , & l'après midi le Prince Regnant , la Princesse son Epouse & le Prince des Asturies , étant allé prendre au Buen-Retiro la jeune Princesse Douairiere , ils se rendirent ensemble à l'Eglise de Nôtre-Dame d'Atocha. Le 13. la Cour alla faire un tour à Batres , autre Maison Royale peu éloignée de cette Ville , & il y eut le 14. aux environs de ce Château , une grande partie de chasse , à laquelle on prit quantité de bêtes fauves , & entre autres 5. Loups. Ces animaux sont en grand nombre dans ces quar-